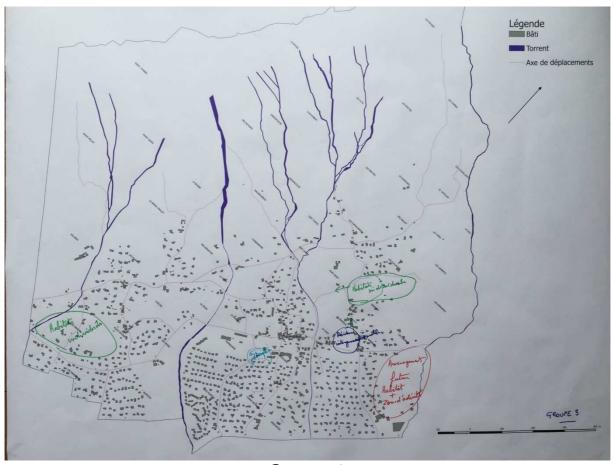


Commune de Biviers

Compte-rendu de l'atelier de concertation du 18 janvier 2016 sur le travail cartographique

Le 18 janvier dernier, un atelier de concertation a été proposé aux habitants de Biviers. La démarche a permis aux habitants de cartographier les secteurs d'enjeux de la commune (secteurs agricoles et naturels à protéger, espaces propices au développement urbain et cheminements doux à envisager).

Cartes réalisées



Groupe 3



Groupe 4



Groupe 5

Synthèse du travail cartographique

- → l'importance de préserver les zones agricoles
- → la nécessité d'urbaniser les dents creuses
- → l'implantation d'équipements sur le secteur du Super U car proche des voies de circulation
- → la volonté de protéger l'environnement naturel présent sur le haut de la commune et de contraindre l'urbanisation sur la partie basse
- → la nécessité de créer 1 ou 2 cheminements transversaux pour assurer des liaisons Est Ouest

Remarques des participants

Deux groupes ont souhaité rendre en plus des cartes, une liste de commentaires.

Groupe 3

- → Remarques
 - Sur le secteur chemin des Evéquaux et Super U
- → Refaire des relevé de trafic, celui-ci ayant considérablement évolué
- → Prévoir un accès piétons pour Super U (Aujourd'hui inexistant)
- → Assurer une continuité pour le cheminement piéton cycle qui mène au collège
 - Sur le secteur chemin des Tières
- → Aménagement à poursuivre car la sortie sur le RD1090 est très dangereux malgré les trottoirs
 - Remarque sur le secteur Moidieu
- → Le carrefour est réussi
- → Inscrire les chemins et faire les réserves nécessaires pour développer des chemins piétonniers horizontaux en utilisant le travail de la commission « chemins » Quid du G 51, de son devenir ? Quelle information sur les travaux des commissions transport de Biviers et de la communauté de communes du Grésivaudan ?
- → Etudier l'alternative d'une voie aérienne (téléphérique) pour se déplacer le long des ruisseaux
- → Où trouver un emplacement plus ergonomique pour les services techniques ?

- → Favorables aux points d'apport volontaire mais sur des ensembles de maisons qui s'y prêtent (pas d'implantation systématique)
- → Mauvais entretien des ruisseaux présents sur la commune

Groupe 5

- → Maintenir du gradient de biodiversité en maintenant l'intégrité des parcelles agricoles fonctionnant comme réservoir pour les chaines alimentaires des oiseaux de falaise (Chartreuse)
- → Préserver tous les espaces agricoles
- → Protéger le parc du château de Serviantin
- → Mettre en place une gestion différenciée dans le service des espaces verts de la commune
- → Prévoir des corridors assez larges le long des torrents et des espaces piétons
- → Entretenir la zone forestière et reconquérir les balcons et les coteaux
- → Mettre en place une politique d'aménagement paysager raisonnée sur les petites parcelles
- → Préserver les espaces boisés classés (pas de construction)
- → Remettre certaines zones en « agricole »
- → Quel devenir pour les zones agricoles autour de Super U (à urbaniser ?) maison médicalisée + aire de jeux ?
- → Prévoir cheminement piétonnier au-dessus de Montbives jusqu'au chemin de Corbonnes
- → Conserver toutes les fontaines, plans d'eau, bassins
- → Conserver les ZNIEFF
- → Valoriser d'avantage l'aspect touristique avec le Parc naturel de Chartreuse
- → Privilégier les essences fruitières en cohésion avec la biodiversité
- → Avoir plus de cohérence entre les politiques d'urbanisation et les besoins
- → Etre en cohérence avec les décisions prises à l'échelle du Grésivaudan
- → Identifier les zones d'anciens hameaux